

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cancer du sein : le travail des femmes s'assombrit de plus en plus

En cette veille d'octobre rose, mois de mise en lumière de la lutte contre le cancer du sein, FO en profite pour dénoncer la dégradation des conditions de travail des femmes en particulier, et l'augmentation du risque du cancer du sein dans le commerce.

C'est reconnu, le travail de nuit favorise le cancer du sein.

« Les chercheurs de l'Inserm ont... examiné l'impact du travail de nuit sur la santé des femmes dans une grande étude de population effectuée en France entre 2005 et 2008. Le parcours professionnel (incluant chaque période de travail de nuit) de 3 000 femmes a été passé à la loupe. Au total, plus de 11 % des femmes avaient travaillé de nuit à un moment quelconque de leur carrière.

Le risque de cancer du sein était augmenté d'environ 30 % chez les femmes ayant travaillé de nuit par rapport aux autres femmes ».

Les résultats de ces recherches étaient connus avant les 49-3 des lois MACRON et EL KHOMRI (soutenues par GATTAZ et BERGER), lois qui favorisent la dérèglementation du travail et le travail dit de soirée, pour ne pas l'appeler travail de nuit.

Ce travail augmente dans le commerce dans les Zones Touristiques Internationales et les logistiques des magasins, sans oublier la vente par correspondance.

Pour mémoire, certaines entreprises soutiennent la campagne « OCTOBRE ROSE » et font travailler des femmes la nuit.

Il n'y a aucune utilité publique à maintenir cette activité de nuit dans le commerce et sa logistique. FO dénonce le sacrifice morbide effectué sur l'autel du commerce.

Le travail de nuit doit y être interdit.

Paris, le 30 septembre 2016

P.J. : Affiche

Contacts :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la section fédérale du Commerce : 01 48 01 91 32 – 06 68 66 25 24

